

Modification n° 02.34 : Commune de ATH – Route de Frasnes à Mainvault

PROPRIETES

Date de réception SPGE : 01/07/2025

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : DENDRE – 5/17

Commune : ATH

OAA : IPALLE

Numéro de modification (Code SPGE) : 02.34

Intitulé : Modification n° 02.34 : Commune de ATH – Route de Frasnes à Mainvault

DESCRIPTION

Explications	La demande de modification porte sur le tronçon du Route de Frasnes à Mainvault, sur le territoire communal de Ath, actuellement repris en régime d'assainissement autonome. Considérant le réseau existant de la rue et que ce réseau sera connecté à la future station d'épuration, il est proposé le passage de la zone en régime d'assainissement collectif. Il s'agit de régulariser une situation de fait et d'assurer une cohérence d'assainissement sur base du réseau d'égouttage existant.		
Superficie concernée	+/- 0,67 ha		
Avant		Après	
Assainissement collectif		0 EH	7,5 EH
Assainissement autonome		7,5 EH	0 EH
Assainissement transitoire		0 EH	0 EH
Charge totale à terme		7.5 EH	

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
51004/09		MAINVAULT		500 EH		Programmé	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
Existants	/	Existants	/	Existants	/	Existants	/
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	DE04R – Etat physico-chimique 2023 : Mauvais		
Natura 2000 (rayon de 500 m)	/		
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/		
Zone de prévention de captage	/		
Aléa d'inondation par débordement	/		

ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE

Projet de modifications de PASH 2025/02 : sous-bassin DENDRE

Modification n°02.34 : Commune de ATH – Route de Frasnes à Mainvaul

